

Réf: Dossier 173632

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KODJO-ANTOINE-CLAROU » en abrégé « LE K.A.C »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE
CARREFOUR MAURITANIEN, Lot 1075, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/12/2022, et enregistrés au CEPICI le 23/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KODJO-ANTOINE-CLAROU » en abrégé « LE K.A.C »

Objet : L'exploitation de: Or, Manganèse, Nickel, Bauxite, Diamant, Divers. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE
CARREFOUR MAURITANIEN, Lot 1075, Ilot 00

Dirigeant(s) M KODJO ANTOINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00163 du 10/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02211/GTCA/RC/2023 du 10/01/2023

